LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980

MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

N° 213

DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A

N°213 DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS

N° du stage	213 1 2026 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	**Dates**	du 28/09/2026 au 02/10/2026
Prix	1 780,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé exerçant auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées.

PRÉ-REQUIS

- Il est conseillé aux femmes enceintes de consulter leur médecin afin de s'assurer que la formation suivie ne présente aucun danger pour le bon déroulement de leur grossesse.

INTERVENANTS

- Un maître de Shiatsu.
- Un infirmier ou un psychomotricien.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir des connaissances sur le bien-être à la japonaise.
- S'initier aux techniques de massage et d'auto-massage.
- Explorer la dimension de la relation au corps par le toucher massage.
- Mettre en place un cadre thérapeutique adapté à une médiation corporelle spécifique.
- Réfléchir à la notion de toucher à visée thérapeutique dans la relation soignant-soigné.

PROGRAMME

1. La pensée Taoïste et ses applications dans la vie quotidienne européenne.
2. Peau et toucher dans la relation au monde, rencontre d'un autre différencié de soi.
3. Accueil et accompagnement du sujet dans une médiation psychocorporelle spécifique.
4. Notions de cadres thérapeutiques.
5. Indications et limites des massages orientaux.
6. Etude du système énergétique chinois.
7. Initiation aux techniques de Shiatsu.

VALEUR AJOUTÉE

- Pratique de Do-In et de Shiatsu pour mieux envisager cette technique dans un cadre thérapeutique.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél :01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l\établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°213 DO-IN, SHIATSU, TECHNIQUES DE MASSAGES JAPONAIS

N° du stage	213 1 2026 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	5 jours	**Dates**	du 28/09/2026 au 02/10/2026
Prix	1 780,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ STAGE DPC ☐ STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....
TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....
EMAIL : .....

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

STAGIAIRE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....
FONCTION : .....
EMAIL : .....
SERVICE : ..... TÉL : .....
LIEU DE TRAVAIL : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION